

POUR UN NOUVEAU PACTE FINANCIER
MONDIAL **UNE TRANSFORMATION
EN PROFONDEUR
PLUTÔT QUE DES TOURS
DE PASSE-PASSE**

DOSSIER DE PRESSE





© Marco Longari - AFP

Juin 2023
Design : Solenn Marrel

Dans le cadre du sommet organisé par Emmanuel Macron à Paris le 22 et le 23 juin sur la transformation de l'architecture financière mondiale, nous souhaitons alerter l'opinion publique sur les enjeux majeurs qui vont irriguer cet événement.

En effet, **l'architecture financière actuelle entrave la capacité des États à protéger les peuples et la planète.** Les besoins sont énormes, les flux financiers et les réformes proposées jusqu'à présent ne sont pas suffisantes pour répondre aux multiples crises auxquelles nous sommes confrontés. Il est essentiel que les pays les plus riches honorent leur dette environnementale et néocoloniale en garantissant une transformation complète, équitable et durable de l'architecture financière.

Cette transformation se doit d'être inclusive pour ne pas répéter les erreurs du passé, les pays du Sud global doivent être mieux représentés et avoir une voix plus forte dans les décisions financières mondiales. **Les institutions doivent être décolonisées et remplacées par des institutions démocratiques, transparentes et centrées sur les droits et les populations.**

La justice climatique, la justice de la dette et la justice fiscale sont des éléments essentiels de toute réforme durable.

Il est urgent d'annuler les dettes des pays qui en ont besoin, sans conditionnalités économiques, afin de leur permettre d'intensifier les investissements dans les politiques climatiques et sociales et répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations. **Les prêts doivent être éthiques et les financements climatiques doivent être basés sur des dons et le principe de pollueur-payeur,** plutôt que sur des prêts qui condamnent les pays à un niveau d'endettement inégalé.

En résumé, il est temps d'**agir de manière ambitieuse** et de transformer radicalement l'architecture financière mondiale.

Le sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui se tiendra à Paris en juin ne doit pas renforcer le statu quo, car seule une approche globale et équitable permettra de protéger les peuples et la planète.



L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE ACTUELLE ENTRAVE LA CAPACITÉ DES ÉTATS À PROTÉGER LES PEUPLES ET LA PLANÈTE

Le système actuel n'offre pas d'espoir réaliste d'obtenir un financement à l'échelle ou dans l'urgence requise par les communautés qui se trouvent en première ligne des multiples crises qui coexistent : changements climatiques, perte de la biodiversité, crise sanitaires, crise de la dette, pauvreté pour n'en nommer que quelques-unes. Les pays du Sud sont également confrontés à une crise économique dévastatrice qui sapera leur capacité à investir dans la lutte contre la pauvreté et le changement climatique pour les décennies à venir. Leurs budgets ont été fortement fragilisés par la pandémie, la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, exacerbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et enfin par les hausses des taux d'intérêt et la hausse du dollar qui ont fait grimper le coût des emprunts et des remboursements de dette. D'ailleurs, les objectifs de développement durable (ODD) ne sont pas du tout sur la bonne voie et ont été encore plus entravés par les récentes crises qui se sont succédées¹.

Ainsi, l'architecture financière internationale montre ses limites et les appels aux changements se multiplient. Lors de la COP27, la Barbade a proposé un plan de réforme pour accroître notamment les financements du FMI en soutien à la transition des pays à revenus intermédiaires, tandis que les pays du G20 discutent de l'augmentation des capacités de financement de la Banque Mondiale. Cependant ces mesures restent limitées et présentent de nombreux risques, alors que les prêts demeurent encore trop souvent l'option de financement privilégiée, aggravant un peu plus le surendettement de pays déjà très fragilisés. Afin de contribuer à cet élan de transformation, le président de la République Emmanuel Macron organise les 22 et 23 juin à Paris un sommet visant la création d'un « nouveau pacte financier mondial ». Toutefois, il est important de faire preuve de prudence et ne pas accepter des victoires rapides et des « politiques de petits pas » qui se

font au détriment des politiques durables et équitables : malgré l'affichage d'une haute ambition, le sommet risque de ne proposer que des solutions très marginales.

Il est aujourd'hui impérieux pour les pays les plus riches d'honorer leur dette environnementale et néocoloniale à l'égard des pays les plus fragiles en garantissant une transformation complète, équitable et durable de l'architecture financière mondiale. Les pays les plus riches devraient honorer leurs promesses d'aide publique au développement et de financement climat, sur lesquels ils ont un retard considérable alors qu'ils continuent de leur côté à exiger le remboursement des dettes. L'architecture financière mondiale doit être transformée afin de s'assurer que les pays en développement puissent mobiliser leurs propres ressources sans être paralysés par le fardeau d'une dette insoutenable, de l'évasion fiscale et des flux financiers illicites. Il est nécessaire qu'ils aient accès à des financements adéquats prévisibles, nouveaux et additionnels, basés sur les besoins, et n'entraînant pas d'endettement.

Alors qu'attendre de ce sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui aura lieu au Palais Brongniart du 22 au 23 juin à Paris ? Y-a-t-il une réelle volonté politique de la part des plus responsables d'affronter sans détour les injustices passées et prévenir celles à venir ?

Une véritable démocratisation des espaces de décisions sur les questions économiques, dans un cadre universel, avec tous les pays autour de la table et l'inclusion de la société civile, est essentielle. La France a choisi de jouer un rôle de leader dans la construction d'une nouvelle architecture financière : elle doit désormais honorer son engagement tout particulièrement quand il s'agit de restaurer la confiance entre les pays du Nord et du Sud global.

1 - <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>

LA SOCIÉTÉ CIVILE MOBILISÉE COLLECTIVEMENT PRÉSENTE SES RECOMMANDATIONS

DÉMOCRATISER L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Les pays du Sud ont été et continuent d'être structurellement sous-représentés dans le système de prise de décision financière, qui maintient des relations de pouvoir inégales à l'échelle mondiale, enracinées dans les héritages coloniaux. Cette situation compromet la capacité des gouvernements du Sud global à tracer leur propre voie de développement et à prendre des décisions économiques dans l'intérêt de leurs populations, tout en maintenant injustement les pays puissants dans le siège du conducteur.

Les propositions de réforme actuelles des institutions financières internationales – y compris la « feuille de route pour l'évolution » de la Banque mondiale - s'appuient sur ces structures existantes au lieu de faire des propositions concrètes pour démocratiser et améliorer les processus afin que les pays du Sud global et les communautés touchées aient une plus grande place à la table des négociations. L'actuelle 16^e révision des quotes-parts du FMI est l'occasion de faire évoluer le programme de réforme de l'architecture mondiale afin de permettre aux pays du Sud global de mieux se faire entendre et de participer davantage.

L'architecture de la dette, via le Club de Paris, élargi à la Chine pour le « Cadre Commun », reste entre les mains des pays créanciers, lesquels ont pourtant une co-responsabilité dans les situations d'endettement insoutenable, tandis que de nombreux pays du Sud global appellent à une révision de l'architecture de la dette. Les négociations sur les règles fiscales internationales ont pour l'instant principalement lieu à l'OCDE, club de pays riches, tandis que les pays du Sud global appellent depuis près de 40 ans à des négociations intergouvernementales sur un pied d'égalité dans le cadre de l'ONU. Ces négociations devraient être lancées après l'adoption

d'une résolution à l'ONU en ce sens, mais les pays riches cherchent à freiner ces avancées.

Un autre exemple criant de cette injustice, la distribution des droits de tirages spéciaux (DTS) entre les pays en fonction de leur poids dans l'économie mondiale. Les pays les plus riches de la planète accaparent ainsi la plupart des DTS. Seulement 22 milliards sont allés en pratique soulager les caisses des pays les plus pauvres de la planète alors qu'au même moment, les pays du G7 ont reçu à eux seuls 280 milliards de dollars soit 40% de la totalité de l'émission. Un système qui reproduit les inégalités honteuses du système financier mondial.²»

Les pays du Nord, et notamment la France, doivent enfin s'engager pour une réforme ambitieuse, plutôt que de chercher à consolider ces espaces où ils conservent le pouvoir. Il est primordial de démanteler les structures coloniales des institutions financières internationales ainsi que de créer des institutions démocratiques et transparentes basées sur les droits et centrées sur les populations. Les institutions doivent refléter le monde d'aujourd'hui et non le passé colonial. Les pays en développement doivent jouer un rôle équitable et majeur dans la gouvernance des institutions financières internationales. Les banques multilatérales de développement doivent être incluses dans les processus de décision les communautés affectées, les peuples autochtones et la société civile. L'organisation d'une 4^e Conférence sur le Financement du Développement, envisagée pour 2025, sera une occasion majeure de mettre en œuvre des réformes sur ces différents sujets.

Nous sommes extrêmement préoccupés par le rôle très limité joué par les pays du Sud global dans la planification et les travaux techniques du sommet : seulement quelques-uns ont été associés en amont aux travaux qui ont été largement dominés par les pays du G7, du G20 et les institutions financières internationales. Le sommet

2 - <https://www.oxfamfrance.org/financement-du-developpement/les-droits-de-tirages-speciaux-un-soutien-aux-pays-pauvres/>

n'avance pas sur les initiatives qui ont été menées par le Sud global, telles que l'annulation de la dette, l'établissement des règles fiscales mondiales équitables au niveau des Nations unies, et la mise en place d'un financement climatique basé sur des dons. Au lieu de cela, la préparation s'est fortement concentrée sur le financement du secteur privé et l'augmentation des prêts des institutions financières internationales. En l'absence d'autres formes, ces « solutions » risquent d'aggraver les inégalités au sein de l'architecture financière mondiale et d'éroder encore davantage la confiance entre les pays riches et les pays en développement.

Par ailleurs, malgré une volonté affichée d'un sommet inclusif pour la société civile, les possibilités de participation de la société civile sont restées faibles, notamment au sein des groupes de travail (intégration tardive, temps de parole restreints), ou bien encore d'échange avec le groupe de pilotage.

PAS DE TRANSFORMATION DE L'ARCHITECTURE ÉCONOMIQUE SANS JUSTICE DE LA DETTE ET JUSTICE FISCALE

Il est urgent d'annuler les dettes (sans conditionnalités économiques) des créanciers extérieurs, y compris les prêteurs privés et les institutions multilatérales, pour tous les pays qui en ont besoin. Annuler les dettes c'est créer l'espace budgétaire pour permettre d'atteindre les objectifs de développement durable et répondre aux besoins fondamentaux de tous et toutes. C'est une question majeure pour les pays du Sud global aujourd'hui, qui sont pour beaucoup contraints de choisir entre le remboursement de leurs créances et le financement des services publics. À l'aune de la crise climatique, cette nouvelle crise de la dette est encore plus dramatique, car elle demande aux États de réaliser des investissements majeurs pour adapter leurs infrastructures et faire face aux catastrophes qui vont se multiplier.

Les recherches d'ActionAid ont mis en évidence que 93 % des pays vulnérables aux changements climatiques se trouvent dans une situation de surendettement ou sont exposés à un risque important de surendettement³.

Le Sommet de Paris : exemple type d'un processus non inclusif offrant un boulevard au secteur privé

Le sommet s'articule autour de l'idée de la nécessité d'un financement accru et significatif de la lutte contre le changement climatique, de développement durable et de la réduction de la pauvreté.

Dans le contexte d'autres processus mondiaux et de prise de décision sur ces questions, le sommet a été conçu par la France comme un « tremplin » ou un « coup de fouet », afin de dégager un consensus et de fournir une « large plate-forme » pour les discussions*.

Si nous partageons les préoccupations du Gouvernement français concernant les besoins urgents de financement du développement et du climat et la nécessité de la réforme de l'architecture financière mondiale, nous critiquons vivement le fait que le Gouvernement français défend des solutions qui ne font que renforcer le statu quo. Ces propositions assoient le pouvoir illégitimement acquis par les principaux créanciers et pollueurs, ainsi que par les institutions financières internationales profondément antidémocratiques

*<https://drive.google.com/file/d/1kjw07dTe4xelwANQUcueryXhfpN54qvN/view>

93%

des pays vulnérables aux changements climatiques se trouvent dans une situation de surendettement ou sont exposés à un risque important de surendettement. 71 % du financement climatique est fourni sous forme de prêts, 26 % seulement étant fournis sous forme de subventions selon les derniers chiffres de l'OCDE.



71 % du financement climatique est fourni sous forme de prêts, 26 % seulement étant fournis sous forme de subventions selon les derniers chiffres de l'OCDE⁴. Une situation qui alourdit une fois de plus les niveaux d'endettement et fait injustement supporter les coûts de l'urgence climatique aux pays qui en sont les moins responsables.

La dette est à l'ordre du jour du sommet, mais les propositions sont extrêmement faibles ou dangereuses, sans réelles avancées envisagées sur des annulations ou restructurations à grande échelle, ni sur une réforme de l'architecture de la dette. Les clauses de suspension de dette en cas d'événement climatique extrême sont bienvenues en tant que bonne pratique de prêt éthique, mais elles n'auront pas d'impact sur la dette existante et sur son insoutenabilité, soit le problème majeur actuel pour les pays du Sud global.

Le sommet pourrait également proposer de renforcer des conversions de dette-climat ou nature (debt swap).

Les conversions de dette pourraient présenter un intérêt pour certains pays qui sont peu ou moyennement endettés, mais n'apportent en aucun cas une solution pour des pays en crise, qui ont besoin de retrouver de l'espace budgétaire. Par ailleurs, leur mise en œuvre peut présenter des risques démocratiques et des défis significatifs qui portent préjudice aux gouvernements et aux populations du Sud global de la planète. Un exemple étant le mécanisme de conversion dette-climat mis récemment en place en Équateur, qui va dans le sens d'une financiarisation de la nature et du développement, avec une opacité sur l'identité des réels bénéficiaires avec une multiplication d'assurances et d'intermédiaires financiers. Les décisions sur les ressources sont prises par une entité privée où la participation du gouvernement équatorien

4 - <https://www.oecd.org/climate-change/finance-usd-100-billion-goal/aggregate-trends-of-climate-finance-provided-and-mobilised-by-developed-countries-in-2013-2020.pdf>

est minoritaire et avec certaines parties prenantes étrangères, portant ainsi atteinte à la souveraineté du pays⁵.

L'attention internationale devrait rester concentrée sur les solutions qui permettront de résoudre l'ensemble des crises c'est à dire, l'annulation de la dette à grande échelle pour tous les pays qui en ont besoin impliquant tous les créanciers, un consensus renouvelé sur les prêts et les emprunts responsables, une augmentation significative du financement climatique nouveau, additionnel et basé sur des subventions mais aussi la création d'un mécanisme universel de restructuration des dettes souveraines, dans le cadre des Nations Unies.

LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LES FLUX FINANCIERS ILLICITES : POUR UN SYSTÈME FISCAL VÉRITABLEMENT JUSTE ET EFFICACE

La mobilisation des ressources domestiques est le premier levier du financement du développement, et elle est largement entravée par les pratiques d'évasion fiscale qui font perdre au moins 500 milliards € par an aux États dans le monde, particulièrement aux pays du Sud global. **Pour permettre aux pays du Sud global de mobiliser des ressources fiscales, il est essentiel de mettre en œuvre une réelle réforme des règles fiscales internationales.**

Les récentes négociations dans le cadre de l'OCDE, sous l'impulsion du G20, n'ont pas réussi à résoudre le problème des flux financiers illicites et de l'évasion fiscale des multinationales, et se sont montrés particulièrement injuste pour les pays du Sud global⁶, qui demandent depuis longtemps la mise en place de négociations à l'ONU sur les enjeux fiscaux. En novembre dernier, les États africains ont obtenu l'adoption à l'unanimité d'une résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui ouvre la voie à l'adoption d'une véritable Convention sur la fiscalité, comme il en existe sur les enjeux climatiques⁷.

Les pays riches doivent maintenant soutenir sa mise en œuvre, plutôt que de protéger des négociations à l'OCDE où il font primer leurs seuls intérêts. Une telle convention serait un grand pas en avant dans l'établissement de normes et de standards sur les questions fiscales internationales sous les auspices des Nations Unies – où tous les pays peuvent participer à la prise de décision internationale, sur un pied d'égalité, et d'une manière transparente, participative et responsable – afin de créer un système

fiscal mondial plus équitable qui permette à tous les pays de collecter des revenus pour financer leurs services publics, et pour faire face à la crise du climat.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT, DROIT DE TIRAGES SPÉCIAUX ET FINANCEMENTS CLIMAT : TENIR LES PROMESSES

Le sommet de juin veut réformer l'architecture financière internationale, mais force est de constater que les États les plus riches n'ont, pour l'instant, même pas tenu leurs engagements financiers envers les pays du Sud global, parfois depuis des dizaines d'années. **Les États du nord doivent tenir leurs promesses tout en augmentant de manière urgente les fonds destinés aux pays qui en ont besoin** en vue de soutenir leur développement et leur permettre de faire face aux multiples crises.

Les pays riches ont largement failli à leurs promesses d'aide en matière de développement, avec 6 500 milliards \$ non versés aux pays à faible et moyen revenu depuis l'adoption de la résolution des Nations Unies dans les années 1970. Les pays les plus riches s'étaient engagés à consacrer 0,7% de leur Revenu National Brut à l'Aide Publique au Développement.

De plus, ces mêmes pays n'ont toujours pas honoré leur promesse faite en 2009 de fournir au minimum 100 milliards \$ annuels aux pays en développement pour financer leur lutte face au changement climatique.

De même, les pays riches n'ont pas encore réaffecté au moins 100 milliards de dollars de l'émission actuelle de droits de tirages spéciaux (DTS) en faveur des pays en développement, comme ils s'y étaient engagés.

Les pays riches ont le devoir de tenir leurs promesses : atteindre cet objectif minimal de 0,7%, de réallouer leurs DTS et de procéder à de nouvelles émissions. Ils doivent également fournir des financements climatiques nouveaux et additionnels, à la hauteur de leur responsabilité historique, en particulier dans le cadre des négociations internationales sur le climat sur le Nouvel Objectif Collectif Quantifié de financement climat et la mise en place du nouveau fonds pour les pertes et préjudices.

5 - <https://www.latinaddd.org/2023/05/25/organizaciones-que-trabajan-en-deuda-y-justicia-climatica-denuncian-problemas-con-el-canje-de-deuda-de-galapagos/#posicioningles>

6 - <https://ccfd-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2022/05/Reforme-du-systeme-fiscal-international-Analyse-CCFD-Terre-Solidaire.pdf>

7 - <https://www.un.org/development/desa/financing/document/general-assembly-resolution-promotion-inclusive-and-effective-tax-cooperation-united>

Les droits de tirages spéciaux

Les droits de tirage spéciaux (ou DTS) ont été créés en 1969 par le FMI. Conçus pour permettre à ses membres d'accroître le niveau de leurs réserves de change, ils contribuent à apporter plus de liquidité au système économique mondial. Il ne s'agit pas d'une monnaie classique mais plutôt d'une ligne budgétaire que chaque pays détenteur des DTS peut convertir en argent afin de renforcer ainsi sa propre économie.

Comment obtenir des émissions ?

1. Selon le règlement du FMI, il est avant tout nécessaire d'avoir un accord accepté par 85 % du conseil des gouverneurs (un gouverneur pour chaque pays membre, bien souvent le ministre des Finances ou le dirigeant de la Banque centrale) pour acter cette émission.
2. Lorsqu'une allocation est approuvée, les DTS sont distribués aux pays membres en proportion de leur contribution au FMI (qui varie en fonction de leur poids dans l'économie mondiale).

Les pays détenteurs de DTS peuvent ensuite en disposer librement, sans créer de dette supplémentaire : les utiliser pour rembourser leurs obligations auprès du FMI, s'en servir comme garantie, ou les échanger entre pays en contrepartie de monnaies classiques (à un taux d'intérêt plus faible que sur les marchés classiques) ce qui permet d'ajuster leurs réserves de change ou effectuer des paiements.

Toutefois, **les DTS sont distribués parmi les pays en fonction de leur poids dans l'économie mondiale.**

Les pays les plus riches de la planète accaparent ainsi la plupart des DTS*. Ainsi, en 2021, FMI a émis 650 milliards de dollars de DTS, mais la majorité est allée aux pays riches. Ils se sont engagés à reverser jusqu'à 100 milliards de dollars aux pays du Sud, mais pour l'instant seuls 60 à 85 milliards ont effectivement été promis, et les pays qui voudraient y avoir accès sont soumis à des conditionnalités.

*<https://www.oxfamfrance.org/financement-du-developpement/les-droits-de-tirages-speciaux-un-soutien-aux-pays-pauvres/>

UN « CHOC » DES FINANCEMENTS CLIMATIQUES

NOUS AVONS BESOIN DE NOUVEAUX FINANCEMENTS BASÉS SUR LE PRINCIPE DU POLLUEUR-PAYEUR

En plus des réformes fondamentales sur la dette et le système fiscal international nécessaires pour redonner des marges de manœuvre budgétaires aux États des pays du Sud, il est nécessaire de mettre en place de nouvelles sources de financement, qui exigent des principaux responsables de l'urgence climatique qu'ils paient enfin leur dette envers les populations les plus vulnérables.

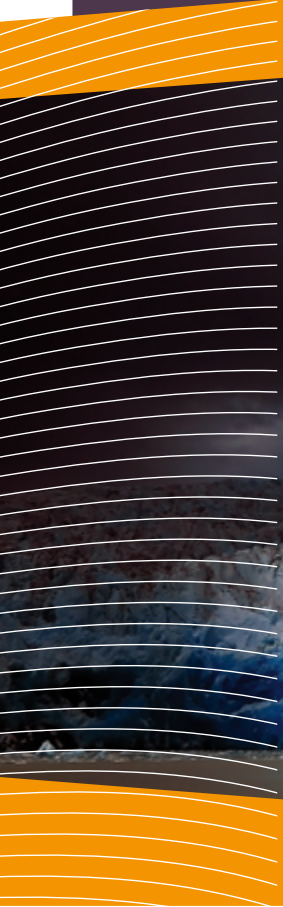
Les instruments doivent cibler les plus gros pollueurs et éviter les effets régressifs (des impôts pesant plus lourd sur les plus pauvres) tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Ainsi, pour financer les mesures climatiques et d'autres objectifs de justice sociale, les gouvernements doivent non seulement payer leur juste part mais aussi avoir le courage de taxer les secteurs les plus polluants, conformément au principe du pollueur-payeur, et reverser cet argent aux pays à faible et moyen revenu qui sont les plus impactés et les moins responsables du changement climatique. Il est urgent de taxer l'industrie des énergies fossiles – et en priorité ses

profits indécents – mais aussi les secteurs des transports maritime et aérien, ainsi que les revenus et la richesse des personnes les plus riches (qui sont également les plus gros pollueurs). Nous demandons à la France de peser de tout son poids diplomatique pour garantir que les chefs d'État et de gouvernement présents à Paris s'engagent à développer de telles taxes d'ici la COP28. **Plusieurs associations ont lancé une pétition que nous remettrons aux leaders politiques lors du Sommet qui aura lieu les 22 et 23 juin.**

Des ressources financières réellement nouvelles et supplémentaires doivent être générées pour les pays en développement, en plus de ce qui a déjà été promis depuis longtemps. **La diminution des sources de financement public ne peut continuer à être déplacée d'une priorité à l'autre sans refléter de manière adéquate la polycrise auxquelles les pays sont confrontés et l'ampleur du financement nécessaire pour y faire face.**

FINANCER LE FONDS PERTES ET PRÉJUDICES

Suite à la victoire inédite obtenue à la COP27 avec la création d'un fonds pertes et préjudices, après 30 ans de blocage des pays développés qui refusaient d'allouer des financements pour répondre aux pires impacts du



changement climatique, il est urgent de transformer l'essai. Le fonds, dont la structure et le fonctionnement sont en train d'être discutés dans le cadre des négociations internationales sur le climat, ne doit pas rester une coquille vide. Les nouveaux financements que le sommet sera en mesure de générer ne doivent pas disparaître dans la masse des engagements non tenus en matière d'Aide Publique au Développement et de financement du climat, ni se substituer aux financements existants. C'est pourquoi nous demandons qu'une part significative des revenus que pourraient générer des sources de financement innovant décidées au sommet soit dirigée directement vers le nouveau fonds pertes et préjudices. Cela représenterait une réelle avancée pour commencer à réparer l'injustice climatique subie par les populations les plus vulnérables.

METTRE FIN AUX FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DES ÉNERGIES FOSSILES

La science a démontré à maintes reprises qu'il ne peut y avoir de nouvelle expansion des énergies fossiles si nous voulons limiter le réchauffement de la planète à +1,5°C. Les gouvernements ne peuvent s'engager à agir en faveur du climat tout en continuant à soutenir l'industrie des énergies fossiles. Les subventions aux énergies fos-

siles sapent les efforts visant à promouvoir une transition juste et à réduire les émissions, et les gouvernements doivent s'engager à les stopper. Afin de transformer le système financier mondial, il est essentiel de démanteler les industries des énergies fossiles et de financer une transition juste et équitable vers un monde reposant sur les énergies renouvelables. Alors que ces institutions et gouvernements se réunissent à Paris, ils ne peuvent ignorer l'impératif de s'aligner sur l'Accord de Paris et de promouvoir une transition énergétique propre, juste et équitable.

Guidés par la justice climatique et la capacité fiscale à opérer la transition, les gouvernements et les institutions financières doivent progressivement éliminer tout financement des combustibles fossiles et augmenter massivement les investissements dans les énergies renouvelables et la préservation de la nature. Cela peut se faire notamment par le biais d'investissements directs à l'étranger, de l'aide publique au développement, du soutien des banques de développement bilatérales et multilatérales, ainsi que des crédits à l'exportation.



Fondé en 1945, CARE est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux, apolitique et non confessionnel. En 2021, CARE a soutenu près de 102 millions de personnes dans plus de 100 pays. Notre objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté et de défendre l'accès aux droits fondamentaux. CARE intervient dans les situations d'urgence et développe des programmes à long terme, selon une approche globale. Les femmes et les filles sont au cœur de nos actions : soutenir leur autonomisation et agir pour leurs droits sont des actions essentielles pour lutter contre la pauvreté.

www.carefrance.org

Delphine Holstein - Chargée de relations médias et campagnes
+33 (0)7 86 00 42 75
holstein@carefrance.org



Le CCD-Terre Solidaire agit aux côtés des populations les plus vulnérables contre toutes les formes d'injustices, et en premier lieu, celle de souffrir de la faim. Loin des pratiques d'assistance et d'urgence, notre action passe par le soutien à des associations partenaires locales car ce sont elles qui détiennent les solutions adaptées aux réalités de leurs territoires.

terresolidaire.org

Sophie Rebours - Responsable des relations médias
+33 (0)7 61 37 38 65
s.rebours@ccfd-terresolidaire.org



Global Citizen est la plus grande organisation internationale de plaidoyer et a pour objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté dès maintenant. Soutenue par une communauté d'activistes qui font entendre leur voix et agissent au quotidien, elle amplifie la portée de leurs revendications par le biais de campagnes et d'événements aux côtés de stars de la musique et du divertissement, de décideurs politiques, de médias, de philanthropes et d'acteurs du secteur privé. Au cours des dix dernières années, les 43,6 milliards de dollars d'engagement promis sur les plateformes de Global Citizen ont permis de changer la vie de 1,3 million de personnes. Créée en Australie en 2008, l'organisation Global Citizen est désormais présente à New York, Londres, Paris, Berlin, Melbourne, Toronto, Johannesburg, Lagos et dans bien d'autres villes.

globalcitizen.org

Caroline Head - PR Director
media@globalpovertyproject.com



Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Oxfam International travaille actuellement dans 87 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté. En France, Oxfam mène depuis 30 ans des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les décideurs politiques. Elle contribue également aux actions humanitaires d'urgence et aux projets de développement du réseau, en collaboration avec des partenaires et des alliés dans le monde entier.

<https://oxfamfrance.org>

Marika Bekier - Responsable presse
+33 (0)6 24 34 99 31
mbekier@oxfamfrance.org



ONE est un mouvement mondial qui fait campagne pour en finir avec l'extrême pauvreté et les maladies évitables d'ici 2030, afin que chacun-e, partout dans le monde, puisse mener une vie digne et pleine de possibilités. Nous sommes convaincu-e-s que la lutte contre la pauvreté n'est pas une question de charité, mais de justice et d'égalité.

<https://www.wone.org/fr>

Charlotte Grignard - Media Manager
+33 (0)6 22 41 00 41
charlotte.grignard@one.org



Le Réseau Action Climat, fédération de 37 associations nationales et locales, lutte contre les causes du changement climatique, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International, réseau mondial de plus de 1300 ONG. Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, l'industrie lourde et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

<https://reseauactionclimat.org>

Gaia Febvre - Responsable Politiques Internationales
+33 (0)7 69 08 04 74
gaia.febvre@reseauactionclimat.org

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le changement climatique

